

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE CARTE ETUDIANT

La réédition de la carte étudiant est facturée 15€ (sauf en cas de dysfonctionnement (non due à la détérioration) avéré de la carte /Fonctionnalités paiement et contrôle d'accès dans les bâtiments).

N° étudiant : _____ UFR / Institut : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____ Tél. : _____

Demande la réédition de ma carte étudiant, pour le motif suivant :

PERTE / VOL ⁽¹⁾

DETERIORATION ⁽²⁾

DEFAUT DE FONCTIONNEMENT ⁽²⁾

Pièce(s) à joindre à la demande :

- Pièce d'identité ou déclaration de perte ⁽¹⁾
- Un chèque de 15 € libellé au nom de l'agent comptable de l'Université de Picardie Jules Verne, ou si paiement en espèces, le reçu de paiement des 15€ délivré par l'agence comptable *
- La carte détériorée ⁽²⁾

**Le paiement par chèque est très fortement conseillé, si toutefois vous souhaitez effectuer le paiement en espèces, vous devrez régler la somme de 15€ auprès de l'agence comptable UNIQUEMENT, située au Campus – Chemin du Thil, 80025 Amiens*

En cas de perte ou détérioration de la carte étudiant, merci de bien vouloir signer la déclaration sur l'honneur de perte/détérioration ci-dessous :

Je soussigné(e) _____ certifie avoir perdu/détérioré ma carte étudiant.

Au cas où cette carte me serait restituée, je m'engage à en informer immédiatement le service de la formation initiale (SFI).

A _____, le _____
Signature de l'étudiant(e)

Cadre réservé à l'administration –		
Date de réception :	Dossier complet	Dossier incomplet
Date de réédition de la carte :		
Date d'envoi dans la composante ou de remise à l'étudiant(e) :		
Date de demande de pièce(s) complémentaire(s) :	Oui	non

MENTIONS LÉGALES

L'Université de Picardie Jules Verne est le responsable du traitement des données collectées, qui a pour finalité l'annulation de votre inscription. La base juridique de collecte de vos données repose sur la mission d'intérêt public portée par l'Université de Picardie Jules Verne, en l'espèce la formation initiale et continue.

Les données seront conservées pendant 10 ans à compter de la date de signature du présent formulaire.

Les destinataires des données, ainsi collectées, sont le Service de la formation initiale de l'Université de Picardie Jules. En aucun cas les données ne seront envoyées à d'autres tiers.

En application des articles 15 et suivants du Règlement général sur la protection des données, vous pouvez, en vous adressant au Service de Formation Initiale (sfi@u-picardie.fr) bénéficier d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement de vos données ou d'une limitation du traitement. Pour faire valoir vos droits, ou pour toute autre demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'Université de Picardie Jules Verne à l'adresse suivante contact.cnil@u-picardie.fr ou par téléphone au 03.22.82.79.74.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).